Image not found or type unknown

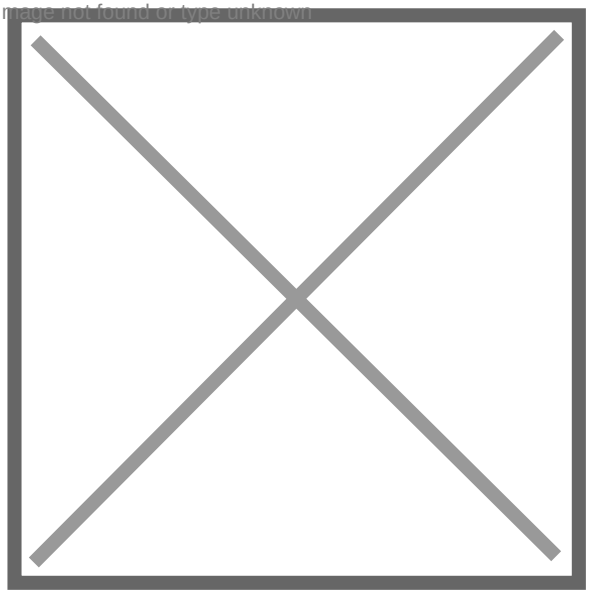

un conjoint travailleur indépendant aider sans embauche

Par **bruneval**, le **08/05/2010** à **14:43**

Bonjour,

ayant travaillé 20 ans dans l'industrie j'ai beneficié d'un liscenciement amiable.(industrie en crise)

Je suis donc chômeur.

Avant d'étre liscencié, j'ai effectué une formation de moniteur auto-école d'un an et j'ai été un an en maladie pour un cancer.

Ma femme exploitante d'une auto-école au statut de travailleur indépendant, bnc professions libérales, m'emploi de temps à autres.
Puis-je en tant que conjoint l'aider en étant non déclaré.
Le problème étant que si je me déclare, les charges et les revenus du chomage en moins nous ne permetrai pas de vivre, étant donné que dans la situation décrite ci-dessus, nous sommes en balance comptable à 0 actuellement.
Cette situation ne plait guère et nous aimerions travailler l'esprit serein.

Merci d'avance de votre réponse.

Sincère saluations

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés